

CONVOCACTION BACCALAUREAT SESSION 2023

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Nous rappelons que l'épreuve d'Éducation Physique et Sportive fait partie des épreuves communes du baccalauréat et qu'elle est affectée du **coefficient 6**.

Cette épreuve comprend **trois activités** qui font chacune l'objet d'une **évaluation ponctuelle**, prévue à une **date précise** sur l'heure habituelle d'EPS, que nous vous communiquons ci-dessous :

Dates d'évaluations des classes de terminales session 2023

- **1^{er} cycle** : semaine du 21 au 25 novembre 2022
- **2^{ème} cycle** : semaine du 27 février au 03 mars 2023
- **3^{ème} cycle** : semaine du 22 au 26 mai 2023

***Le candidat est convoqué sur le créneau de son cours
d'Éducation Physique et Sportive***

La durée de l'épreuve est de **2 heures**, en fonction de l'activité et du nombre de candidats, elle peut être prolongée.

En cas d'absence le jour de cette évaluation :

- si le **candidat ne possède pas de certificat médical**, il sera déclaré absent et se verra octroyer la note de **0/20** pour l'activité.

- si le **candidat a un justificatif médical**, il sera alors convoqué (quel que soit le nombre de séances auxquelles il aura effectivement participé) à une **session de rattrapage** pour laquelle sa présence est obligatoire. Dans ce cas, il préparera son évaluation par ses propres moyens.

(RQ : Si le certificat médical présenté notifie l'inaptitude à la pratique d'une activité précise, le candidat sera alors convoqué à la session de rattrapage d'une autre activité ou sport adapté.)

Les **sessions de rattrapage** se dérouleront **le mardi 30 mai 2023**. Les candidats seront convoqués personnellement aux sessions de rattrapage.

Ce document est une convocation officielle.

Le proviseur F ISAAC et l'équipe EPS du lycée des Horizons

